



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 25 février 2022

LE PRÉFET DU FINISTÈRE PREND DES MESURES TEMPORAIRES À L'OCCASION DU MATCH DE FOOTBALL STADE BRESTOIS 29 – FC LORIENT LE DIMANCHE 27 FÉVRIER 2022

Le match de football opposant le Stade Brestois et le le FC Lorient au stade Francis Le Blé à Brest le dimanche 27 février à 15h est classé à risque au vu des troubles à l'ordre public que peuvent provoquer certains groupes de supporters ultras.

Afin de prévenir de tels troubles, le préfet du Finistère a pris **plusieurs mesures temporaires s'appliquant ce dimanche 27 février :**

- les supporters du FC Lorient se rendant à Brest en déplacement organisé doivent se rassembler à l'aire de covoiturage de Loperhet, où ils seront pris en charge à 13h par les forces de l'ordre et escortés jusqu'au stade. Ils seront également escortés à la sortie du stade ;
- de 8h à 14h, le périmètre autour du stade est interdit à toute personne se prévalant de la qualité de supporter du FC Lorient ou se comportant comme tel. Il ne s'agit pas d'interdire aux supporters d'arborer les couleurs de leur club, mais bien d'empêcher les ultras lorientais de provoquer leurs homologues brestois en amont du match, pour éviter tout affrontement ;
- de 8h à 19h, le périmètre autour du stade est également interdit à tout véhicule et à toute personne transportant des matériaux dangereux (fusée de signalisation, artifices, fumigènes, etc.) ou pouvant être déversés sur la voie publique ou susceptibles d'être utilisés comme projectiles.

La violation de ces dispositions peut faire l'objet de sanctions pénales allant jusqu'à une peine de six mois d'emprisonnement et une amende de 30 000 €. Le préfet du Finistère, en lien direct et étroit avec les directions des clubs, appelle l'ensemble des supporters à la responsabilité pour que le match se déroule dans de bonnes conditions et dans un parfait esprit sportif.

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr